



Monsieur le Prefet

Je soussigné Louis Lespinal
domicilié à St. Cernin Cantal, âgé de
60 ans a l'honneur de vous prier
de vouloir bien lui délivrer un passeport
pour aller se faire en passant
par Hercey voir son fils commerçant
et très malade en Espagne.

St. Cernin le 9 décembre 1918

Louis Lespinal

Le Maire de la commune de St. Cernin
Donne un avis très favorable à la
Demande ci-dessus

10 déc.

St. Cernin 9 Dec 1918

Le passeport signé par
M. Madal, C. de L. P.
en l'absence de M.
le Proc. G.

